

Nouveau gouvernement guinéen : les femmes toujours en attente de la parité...

9 février 2026 à 16h 34 - [ELISABETH ZÉZÉ GUILAVOGUI](#)

*Image d'illustration : DCI.

Mercredi 04 février 2026, le président de la République, élu le 28 décembre dernier, Mamadi Doumbouya, a achevé la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. Présentée comme le symbole d'un renouveau démocratique, la composition de ce tout premier gouvernement de la 5ème République suscite néanmoins des interrogations. Sur les 29 ministres nommés, seules 7 sont des femmes. Un chiffre largement en dessous du seuil de 30 % prévu par l'article 6 de la Constitution adopté par référendum le 21 septembre 2025.

Le calcul est pourtant simple. Pour respecter l'exigence constitutionnelle des 30 %, le gouvernement aurait dû compter au minimum 9 ou 10 femmes. Avec seulement 7 nominations féminines, la proportion atteint à peine 24 %. Ce constat, jugé décevant par de nombreux observateurs, traduit une stagnation de l'accès des femmes aux postes de décision. Déjà sous le dernier gouvernement de transition, leur nombre se limitait à 7, souvent cantonnées à des portefeuilles considérés comme moins stratégiques.

Or, la formation d'un premier gouvernement constitue toujours un signal politique fort, révélateur des priorités réelles du pouvoir exécutif. L'écart entre les ambitions constitutionnelles et la réalité des nominations pose ainsi une question de cohérence. Peut-on fonder une nouvelle République sans traduire, dès l'origine, l'esprit des engagements pris ? Comment accorder du crédit à un mandat présenté comme « *dédié aux femmes* » lorsque leur présence peine à s'affirmer au sommet de l'État ?

Quels portefeuilles pour les femmes ?

Au-delà du nombre, l'analyse porte également sur la nature et le poids budgétaire des ministères confiés aux femmes. Dans de nombreux contextes politiques, celles-ci sont davantage présentes à la tête de départements sociaux, éducatifs ou culturels, tandis que les ministères stratégiques comme les finances, la défense ou l'administration territoriale restent majoritairement occupés par des hommes.

Toutefois, une avancée mérite d'être relevée. Pour la deuxième fois dans l'histoire de la Guinée, le ministère consolidé de l'Économie, des Finances et du Budget est confié à une femme, Mariama Ciré Sylla, après

Malado Kaba entre 2016 et 2018. Une nomination qui démontre que les compétences féminines existent bel et bien, mais qu'elles demeurent encore l'exception. La représentativité ne se limite pas à une présence symbolique autour de la table du pouvoir. Elle implique aussi l'accès aux leviers stratégiques, aux ressources et aux moyens d'action de l'État.

Pourquoi le « *plafond de verre* » persiste-t-il ?

Pour expliquer cette sous-représentation, deux arguments sont souvent avancés, sans toutefois convaincre pleinement. Le premier concerne le supposé manque de profils féminins compétents, un raisonnement de plus en plus contesté au regard du nombre croissant de femmes qualifiées dans l'administration, le secteur privé et les organisations internationales. Le second renvoie au poids des pesanteurs sociales. La politique demeure perçue comme un univers masculin, structuré par des réseaux d'influence informels, historiquement dominés par les hommes. Ces mécanismes propres aux sociétés patriarcales continuent d'influencer les processus de nomination.

Quelles conséquences pour la gouvernance ?

La faible présence des femmes dans les instances de décision ne relève pas seulement du symbole. Elle a des répercussions concrètes sur la prise en compte des priorités d'une large partie de la population, estimée à plus de la moitié des Guinéens. Santé maternelle, autonomisation économique, lutte contre les violences basées sur le genre, accès équitable aux opportunités, autant de domaines directement impactés. La parité constitue un levier essentiel pour l'efficacité des politiques publiques et pour une gouvernance réellement inclusive.

La 5ème République ne peut se construire à moitié. Respecter le quota de 30 % ne relève pas d'une faveur accordée aux femmes, mais d'un engagement institutionnel visant à garantir une participation équitable à la gestion des affaires publiques.

Une question de crédibilité institutionnelle

En ne nommant que 7 femmes là où la Constitution en exigeait au moins 9, ce gouvernement manque l'occasion de s'aligner pleinement sur ses propres textes fondateurs. Au-delà des chiffres, c'est la crédibilité du renouveau annoncé qui est interrogée. Peut-on réellement parler de transformation institutionnelle lorsque, dès le premier décret, la parité reste en deçà des engagements affichés ?

